



26ème AUTO CROSS et 8ème SPRINT CAR d'AUREL

07 et 08 Septembre 2024

Permis d'organiser n° 477 en date du 04/07/2024

DECISION N° 06

01 Document n° 01

De Collège des commissaires sportifs

Date : 08/09/2024

A : AUREL

Heure 08 h 45

Suite aux conditions météorologiques, en cours et à venir, de ce fait, les conditions pour assurer la sécurité des concurrents ne pouvant être assurée, et après concertation entre le directeur de course, le collège des commissaires, et l'organisateur technique, la décision a été prise d'arrêter le meeting.

La manche C, les demi-finales, et les finales ne seront donc pas courues.

Le collège entérine cette décision, les classements seront effectués à l'issue de la manche B, par le service chronométrage.

MEMBRE DU COLLEGE

SAPIN Jacques

PRÉSIDENT DU COLLEGE

FAYARD Roland

MEMBRE DU COLLEGE

PETREQUIN Bruno